

Arrêté ARS-BFC-DOSA-2026-402 établissant le bilan quantitatif de l'offre de soins pour la région Bourgogne-Franche-Comté préalable à la période de dépôt des demandes d'autorisations ouverte du 1^{er} avril 2026 au 1^{er} juin 2026 pour toutes les activités de soins et EML (R.6122-25 à R.6122-26 du code de la santé publique) excepté l'activité de soins de radiologie interventionnelle

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L 6122-1 et suivants, R 6122-23 et suivants ;

Vu le décret n° 2025-189 du 27 février 2025 relatif à la simplification des procédures d'autorisation des activités de soins et d'équipements matériels lourds ;

Vu le décret du 30 juillet 2025 portant nomination de Madame Mathilde MARMIER en qualité de directrice générale de l'agence régionale de santé de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté ARSBFC/DG/2023-003 du 24 octobre 2023 relatif aux zones du schéma régional de santé de Bourgogne- Franche- Comté donnant lieu à la répartition des activités de soins et des équipements matériels lourds ;

Vu l'arrêté ARSBFC/DG/2018-004 du 02 juillet 2018 portant approbation du Projet Régional de Santé de l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté et l'arrêté du 31 octobre 2023 relatif à la révision du Schéma Régional de Santé de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté ARSBFC/DG/2025-003 du 17 juin 2025 portant révision du Schéma Régional de Santé (SRS) 2023-2028 du Projet Régional de Santé (PRS) de Bourgogne-Franche-Comté 2018-2028 ;

Vu l'arrêté ARS-BFC-DOSA-2026-401 du 09 mars 2026 portant modification de l'arrêté ARS-BFC-DOSA-2025-1553 du 11 septembre 2025 relatif au calendrier de dépôt des demandes d'autorisation présentées en application des articles L.6122-1 et L.6122-9 du code de la santé publique ;

Vu la décision ARS-BFC-SG-2025-047 portant organisation de l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté en date du 5 septembre 2025 ;

Vu la décision ARS-BFC-SG-2026-010 portant nomination de l'équipe d'encadrement de l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté en date du 4 mars 2026 ;

Vu la décision ARS-BFC-SG-2026-011 portant délégation de signature de la directrice de l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté en date du 4 mars 2026 ;

Vu la décision ARS-BFC-DOSA-2026-658 du 9 mars 2026 portant reconnaissance d'un besoin exceptionnel pour une implantation supplémentaire sur la zone de planification sanitaire Saône-et-Loire – Bresse – Morvan, pour l'activité de soins de traitement du cancer mention B1 : mission de recours, chirurgie complexe multiviscérale ou multidisciplinaire ou de la récurrence des tumeurs malignes chez l'adulte ou la chirurgie oncologique en zone irradiée ;

Vu la décision ARS-BFC-DOSA-2026-659 du 9 mars 2026 portant reconnaissance d'un besoin exceptionnel pour une implantation supplémentaire sur la zone de planification sanitaire

Bourgogne Méridionale, pour l'activité de soins de traitement du cancer mention A6 : chirurgie oncologique mammaire ;

Vu la décision ARS-BFC-DOSA-2026-660 du 9 mars 2026 portant reconnaissance d'un besoin exceptionnel pour une implantation supplémentaire sur la zone de planification sanitaire Côte-d'Or, pour l'activité de soins interventionnelle sous imagerie médicale en cardiologie, modalité Rythmologie interventionnelle, mention A comprenant, chez l'adulte, les actes interventionnels d'électrophysiologie diagnostique et les actes de poses de pace maker mono et double chambre avec sonde ;

Considérant la liste des activités de soins et des équipements matériels lourds soumis à autorisation du directeur général de l'agence régionale de santé énumérés aux articles R.6122-25 à R.6122-26 du code de la santé publique ;

Considérant qu'en application des articles L.6122-9 et R.6122-29 du code de la santé publique, la directrice générale de l'agence régionale de santé détermine par arrêté les périodes et le calendrier de dépôt des demandes d'autorisation ;

Considérant les objectifs quantitatifs de l'offre de soins prévus dans le schéma régional de santé (SRS) 2023-2028 du projet régional de santé de Bourgogne-Franche-Comté 2018-2028 ;

A R R Ê T E

Article 1er : Le bilan quantitatif de l'offre de soins pour les activités de soins mentionnées à l'article R. 6122-25 du code de la santé publique et pour les équipements matériels lourds mentionnés à l'article R. 6122-26, relevant du schéma régional de santé 2023-2028 du projet régional de santé de Bourgogne-Franche-Comté 2018-2028, est établi comme il apparaît en annexe ci-jointe.

Article 2 : Cette décision peut faire l'objet, dans les deux mois à compter de sa publication, d'un recours gracieux devant la directrice générale de l'ARS Bourgogne Franche-Comté et/ou d'un recours hiérarchique devant le ministre chargé de la santé. Ces recours ne constituent pas un préalable obligatoire au recours contentieux, qui peut être formé devant le tribunal Administratif territorialement compétent, dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la présente décision. Ce dernier peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception, ou de manière dématérialisée via le site Internet « Télérecours citoyens » accessible à l'adresse suivante « www.telerecours.fr ».

Article 3 : La Directrice de l'Organisation de Soins et de l'Autonomie de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Fait à Dijon, le 09 mars 2026

La directrice générale,


Mathilde MARMIER

BILAN OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - MARS 2026
ACTIVITE DE MEDECINE

	Zone								
	Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
Nombre d'implantations prévues par le SRS 2023-2028	20	6	5	15	7	10	10	11	11
Nombre d'implantations autorisées	20	4	3	13	6	9	8	9	9
Ecart	0	2	2	2	1	1	2	2	2

Les cellules grisées indiquent que des dossiers correspondant à ces OQOS ont été reçus lors de la précédente fenêtre de dépôt et sont en cours d'instruction par l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté. Ces dossiers ne sont pas décomptés des OQOS présentés.

BILAN OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - MARS 2026
ACTIVITE DE CHIRURGIE

Modalité/Pratique thérapeutique spécifique	Zone									
	Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne	
Nombre d'implantations prévues au SRS 2023-2028	Chirurgie pratiquée chez des patients adultes	7	2	2	6	3	3	5	3	4
	Chirurgie pédiatrique	6	1	2	5	2	4	3	3	4
	Chirurgie bariatrique	4	1	2	3	1	3	3	1	2 à 3
Nombre d'implantations autorisées	Chirurgie pratiquée chez des patients adultes	7	2	2	6	3	3	5	3	4
	Chirurgie pédiatrique	3	0	1	5	1	3	3	1	4
	Chirurgie bariatrique	4	1	1	2	0	3	2	0	3
Ecart	Chirurgie pratiquée chez des patients adultes	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Chirurgie pédiatrique	3	1	1	0	1	1	0	2	0
	Chirurgie bariatrique	0	0	1	1	1	0	1	1	0

Les cellules grisées indiquent que des dossiers correspondant à ces OQOS ont été reçus lors de la précédente fenêtre de dépôt et sont en cours d'instruction par l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté. Ces dossiers ne sont pas décomptés des OQOS présentés.

BILAN DES OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - MARS 2026
ACTIVITE DE GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE, NEONATALOGIE ET REANIMATION NEONATALE

Modalité	Zone								Yonne	
	Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre		
Nombre d'implantations prévues par le SRS 2023-2028	Gynécologie-Obstétrique - Type 1	4	1	1	4	2	2	2 à 3	1	2
		4	1	1	4	2	2	2 à 3	1	2
	Néonatalogie sans soins intensifs - Type 2A	3	1	1	2	2	1	1	1	2
	Néonatalogie avec soins intensifs - Type 2B	2	0	1	1	1	1	1	1	1
	Réanimation néonatale - Type 3	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Gynécologie-Obstétrique - Type 1	4	1	1	4	2	2	3*	1	2
		3	1	0	3	1	0	1	1	2
	Néonatalogie sans soins intensifs - Type 2A	3	1	1	2	2	1	1	1	2
	Néonatalogie avec soins intensifs - Type 2B	2	0	1	1	1	1	1	1	1
	Réanimation néonatale - Type 3	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Ecart	Gynécologie-Obstétrique - Type 1	0	0	0	0	0	0	-1 à 0	0	0
		1	0	1	1	1	2	1 à 2	0	0
	Néonatalogie sans soins intensifs - Type 2A	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Néonatalogie avec soins intensifs - Type 2B	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Réanimation néonatale - Type 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

* : dont une activité suspendue depuis avril 2023

OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - MARS 2026
ACTIVITE DE PSYCHIATRIE

Mention	Zone									
	Côte-d'Or	Saône et Loire	Nièvre	Yonne	Doubs (hors NFC)	Jura	Haute Saône (hors NFC)	Nord-Franche-Comté		
Nombre d'implantations prévues	Psychiatrie de l'adulte	4	4	3	4	5	3	3		
	Psychiatrie de l'enfant et adolescent	4	1	2	1	2	1	1		
	Psychiatrie périnatale	1	1	1	1	1	1	1		
	Soins sans consentement	3	3	2	2	3	2	1		
Nombre d'implantations autorisées	Psychiatrie de l'adulte	4	4	3	4	3	3	3		
	Psychiatrie de l'enfant et adolescent	4	1	2	1	2	1	1		
	Psychiatrie périnatale	1	1	1	1	2	0	0		
	Soins sans consentement	3	2	2	2	3	2	1		
Ecart	Psychiatrie de l'adulte	0	0	0	0	2	0	0		
	Psychiatrie de l'enfant et adolescent	0	0	0	0	0	0	0		
	Psychiatrie périnatale	0	0	0	0	0	1	1		
	Soins sans consentement	0	1	0	0	0	0	0		

BILAN DES OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - MARS 2026
SOINS MEDICAUX ET DE READAPTATION

Modalité/Mention	Zone									
	Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne	
Nombre d'implantations prévues par le SRS 2023-2028	Mention "polyvalent"	15 à 16	6 à 7	5 à 6	11 à 13	9 à 11	13 à 16	12 à 13	11 à 13	
	Mention "gériatrie"	10	4	2	6	4	8	8	9	
	Mention "locomoteur"	3	1	2	4	2	2	1 à 2	3	
	Mention "système nerveux"	2	2	2	4	1 à 2	2 à 3	2 à 3	3	
	Mention "cardio-vasculaire"	4	0 à 1	1 à 2	2	1	1 à 2	2	2	
	Mention "pneumologie"	3	1	1 à 2	1 à 2	1	2	2	2 à 3	
	Mention "système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition"	3	1 à 2	1 à 2	2	1	1	1	3	
	Mention "brûlés"	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Mention "conduites addictives"	1	1	1	1	2	0	0	0	
	Mention "enfants et adolescents"	1	0	0	1	1	0 à 1	1	1	
	Mention "jeunes enfants, enfants et adolescents"	1	0	0	1	0	0 à 1	0	0	
	Mention "oncologie"	4	1 à 2	1	2	1	1	2	1	
	Mention "oncologie et hématologie"	1	0	1	1	0	0	0	0	
	Nombre d'implantations autorisées	Mention "polyvalent"	14	3	1	10	7	6	7	10
Mention "gériatrie"		9	3	2	5	3	7	8	9	
Mention "locomoteur"		3	1	2	4	1	2	1	3	
Mention "système nerveux"		2	2	2	3	1	2	2	3	
Mention "cardio-vasculaire"		4	0	2	2	1	1	1	1	
Mention "pneumologie"		3	0	2	1	1	1	1	2	
Mention "système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition"		3	1	1	1	1	0	1	3	
Mention "brûlés"		0	0	0	0	0	0	0	0	
Mention "conduites addictives"		1	0	0	0	1	0	0	0	
Mention "enfants et adolescents"		1	0	0	1	1	0	1	1	
Mention "jeunes enfants, enfants et adolescents"		1	0	0	1	0	0	0	0	
Mention "oncologie"		3	1	1	1	0	1	1	1	
Mention "oncologie et hématologie"		1	0	1	1	0	0	0	0	
Ecart		Mention "polyvalent"	1 à 2	3 à 4	4 à 5	1 à 3	2 à 4	3 à 5	6 à 9	1 à 3
	Mention "gériatrie"	1	1	0	1	1	1	0	0	
	Mention "locomoteur"	0	0	0	0	1	0	0 à 1	0	
	Mention "système nerveux"	0	0	0	1	0 à 1	0 à 1	0 à 1	0	
	Mention "cardio-vasculaire"	0	0 à 1	0	0	0	0 à 1	1	1	
	Mention "pneumologie"	0	1	0 à 1	0 à 1	0	1	1	0 à 1	
	Mention "système digestif, endocrinologie, diabétologie, nutrition"	0	0 à 1	0 à 1	1	0	1	1	0	
	Mention "brûlés"	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Mention "conduites addictives"	0	1	1	1	1	0	0	0	
	Mention "enfants et adolescents"	0	0	0	0	0	0 à 1	0	0	
	Mention "jeunes enfants, enfants et adolescents"	0	0	0	0	0	0	0	0	
	Mention "oncologie"	1	0 à 1	0	1	1	0	1	0	
	Mention "oncologie et hématologie"	0	0	0	0	0	0	0	0	

Les cellules grisées indiquent que des dossiers correspondant à ces OQOS ont été reçus lors de la précédente fenêtre de dépôt et sont en cours d'instruction par l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté. Ces dossiers ne sont pas décomptés des OQOS présentés.

BILAN DES OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - MARS 2026
MEDICINE NUCLEAIRE

Modalité	Zone								
	Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse Morvan	Nièvre	Yonne
Nombre d'implantations prévues	1 à 0**	1	1 à 0*	1	1	1	3 à 2*	0	2
	1 à 2**	0	1	1	0	0	0	1	0

Les cellules grisées indiquent que des dossiers correspondant à ces OQOS ont été reçus lors de la précédente fenêtre de dépôt et sont en cours d'instruction par l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté. Ces dossiers ne sont pas décomptés des OQOS présentés.

Mention A : lorsque l'activité comprend les actes diagnostiques ou thérapeutiques hors thérapie des pathologies cancéreuses, réalisés par l'administration de médicament radiopharmaceutique prêt à l'emploi ou préparé conformément au résumé des caractéristiques du produit, selon un procédé aseptique en système clos ;

Mention B : lorsque l'activité comprend, outre les actes mentionnés dans la Mention A, les actes suivants :

- a) Les actes diagnostiques ou thérapeutiques réalisés par l'administration de médicament radiopharmaceutique préparé selon un procédé aseptique en système ouvert ;
- b) Les actes diagnostiques réalisés dans le cadre d'explorations de marquage cellulaire des éléments figurés du sang par un ou des radionucléides ;
- c) Les actes thérapeutiques réalisés par l'administration de dispositif médical implantable actif ;
- d) Les actes thérapeutiques pour les pathologies cancéreuses réalisés par l'administration de médicament radiopharmaceutique.

* : les fourchettes 1 à 0 et 3 à 2 traduisent les opérations de regroupement ; après réalisation les OQOS sont ainsi respectivement fixés à 0 et 2

** : les fourchettes 1 à 0 et 1 à 2 traduisent l'opération d'évolution d'un centre de mention A vers la mention B ; après réalisation les OQOS sont ainsi respectivement fixés à 0 (mention A) et 2 (mention B)

Les titulaires d'une autorisation d'installation d'un équipement matériel lourd ou d'une activité de traitement du cancer délivrée avant le 1er juin 2023 doivent déposer une nouvelle demande d'autorisation pour l'activité de médecine nucléaire

BILAN DES OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - MARS 2026
ACTIVITE DE SOINS DE LONGUE DUREE

Activité	Zone								
	Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
Nombre d'implantations prévues dans le SRS 2023-2028	4 à 5	1 à 3	2	5 à 7	2	2	2 à 3	5 à 6	2
Nombre d'implantations autorisées	5	1	2	7	2	2	2	6	2
Ecart	0	0 à 2	0	0	0	0	0 à 1	-1 à 0	0

BILAN OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - MARS 2026
ACTIVITE DE GREFFE

Organe/cellules			Zone	
			Bourgogne	Franche-Comté
Nombre d'implantations prévues par le SRS 2023-2028	Cœur	Adultes	1	0
		Enfants	0	0
	Poumon	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
	Cœur-Poumon	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
	Foie	Adultes	0	1
		Enfants	0	0
	Rein	Adultes	1	1
		Enfants	0	0
	Pancréas	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
	Rein-Pancréas	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
Intestin	Adultes	0	0	
	Enfants	0	0	
Allogreffe de cellules hématopoïétiques	Adultes	0 à 1	1	
	Enfants	0	0	
Nombre d'implantations autorisées	Cœur	Adultes	1	0
		Enfants	0	0
	Poumon	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
	Cœur-Poumon	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
	Foie	Adultes	0	1
		Enfants	0	0
	Rein	Adultes	1	1
		Enfants	0	0
	Pancréas	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
	Rein-Pancréas	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
Intestin	Adultes	0	0	
	Enfants	0	0	
Allogreffe de cellules hématopoïétiques	Adultes	0 à 1	1	
	Enfants	0	0	
Ecart	Cœur	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
	Poumon	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
	Cœur-Poumon	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
	Foie	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
	Rein	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
	Pancréas	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
	Rein-Pancréas	Adultes	0	0
		Enfants	0	0
Intestin	Adultes	0	0	
	Enfants	0	0	
Allogreffe de cellules hématopoïétiques	Adultes	0 à 1	0	
	Enfants	0	0	

BILAN OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - MARS 2026
ACTIVITE DE CHIRURGIE CARDIAQUE

Modalité		Zone	
		Bourgogne	Franche-Comté
Nombre d'implantations prévues par le SRS 2023-2028	Chirurgie cardiaque pratiquée chez des patients adultes	1	1
	Chirurgie cardiaque pédiatrique	0 à 1	0 à 1
Nombre d'autorisations	Chirurgie cardiaque pratiquée chez des patients adultes	1	1
	Chirurgie cardiaque pédiatrique	0	0
Ecart	Chirurgie cardiaque pratiquée chez des patients adultes	0	0
	Chirurgie cardiaque pédiatrique	0 à 1	0 à 1

BILAN OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - MARS 2026
ACTIVITE INTERVENTIONNELLE SOUS IMAGERIE MEDICALE EN CARDIOLOGIE

	Modalité/Mention	Zone										
		Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne		
Implantations prévues dans le SRS 2023-2028	Rythmologie interventionnelle	Mention A	2	1	0	1	1	1 à 0	0	0	2	
		Mention B	0	0	0	1	0	0 à 1	0	1	0	
	Cardiopathies congénitales hors rythmologie	Mention C	1	0	1	0	0	0	1	0	1	
		Mention D	1	0	0	1	0	0	0	0	0	
	Cardiopathies ischémiques et structurelles de l'adulte	Mention A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		Mention B	1*	0	0	1*	0	0	0	0	0	
	Implantations autorisées	Rythmologie interventionnelle	Mention A	2	0	1	2	0	1	1	1	1
			Mention B	1	1	0	0	1	1	0	0	0
		Cardiopathies congénitales hors rythmologie	Mention C	0	0	0	1	0	0	0	1	0
			Mention D	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Cardiopathies ischémiques et structurelles de l'adulte		Mention A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		Mention B	1	0	0	1	0	0	0	0	0	
Ecart		Rythmologie interventionnelle	Mention A	2	0	1	2	0	1	1	1	1
			Mention B	1	0	0	1	0	0	0	0	2
		Cardiopathies congénitales hors rythmologie	Mention C	0	0	0	0	0	1	0	0	0
			Mention D	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Cardiopathies ischémiques et structurelles de l'adulte	Mention A	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
		Mention B	0	0	0	0	0	0	0	0	0	

* dans le cadre d'une coopération inter-CHU pour respecter la condition de seuil d'activité

Les cellules grisées indiquent que des dossiers correspondant à ces OQOS ont été reçus lors de la précédente fenêtre de dépôt et sont en cours d'instruction par l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté. Ces dossiers ne sont pas décomptés des OQOS présentés.

BILAN OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - MARS 2026
ACTIVITE DE NEUROCHIRURGIE

Modalité/Pratique		Zone	
		Bourgogne	Franche-Comté
Nombre d'implantations prévues par le SRS 2023-2028	Neurochirurgie adultes (socle)	1	1
	Neurochirurgie fonctionnelle cérébrale	1	1
	Radiochirurgie intracrânienne et extracrânienne en conditions stéréotaxiques	1	1
	Neurochirurgie pédiatrique	0 à 1	1
Nombre d'implantations autorisées	Neurochirurgie adultes (socle)	1	1
	Neurochirurgie fonctionnelle cérébrale	0	1
	Radiochirurgie intracrânienne et extracrânienne en conditions stéréotaxiques	1	0
	Neurochirurgie pédiatrique	0 à 1	1
Ecart	Neurochirurgie adultes (socle)	0	0
	Neurochirurgie fonctionnelle cérébrale	1	0
	Radiochirurgie intracrânienne et extracrânienne en conditions stéréotaxiques	0	1
	Neurochirurgie pédiatrique	0 à 1	0

BILAN OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - MARS 2026
ACTIVITE INTERVENTIONNELLE SOUS IMAGERIE MEDICALE EN NEURORADIOLOGIE

Mention	Zone									
	Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne	
Nombre d'implantations prévues par le SRS 2023-2028	Mention A	0	0	1	0	0	0	1	1	1*
	Mention B	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Nombre d'implantations autorisées	Mention A	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Mention B	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Ecart	Mention A	0	0	1	0	0	0	1	1	1*
	Mention B	0	0	0	0	0	0	0	0	0

* : concomitamment à la mise en place d'une UNV

OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - MARS 2026
MEDECINE D'URGENCE

Modalité	Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
Nombre d'implantations prévues dans le SRS 2023-2028	SAMU CRRA 15	1	0	1	0	0	1	0	1
	SMUR	4	2	3	2	2	4	3	6
	Antenne SMUR	0	2	0	2	0	0	1	0
	SMUR pédiatrique	1	0	1	0	0	0	0	0
	Structure des urgences	5 à 4	2 à 1	1	3	2	2	4	3 à 2
	Antenne de médecine d'urgence*	0 à 1	0 à 2	0	0	0	0	0	0 à 1
	Structure des urgences pédiatriques	1	0	1	1	0	1	1	1
	SAMU CRRA 15	1	0	0	1	0	0	1	0
	SMUR	4	4	1	3	3	2	4	3
	Antenne SMUR	0	0	0	0	1	0	0	1
Nombre d'implantations autorisées	SMUR pédiatrique	1	0	0	0	0	0	0	0
	Structure des urgences	5	2	1	3	2	2	4	3
	Antenne de médecine d'urgence	0	0	0	0	0	0	0	0
	Structure des urgences pédiatriques	1	0	0	1	0	0	0	0
	SAMU CRRA 15	0	0	0	0	0	0	0	0
	SMUR	0	-2	0	0	-1	0	0	0
	Antenne SMUR	0	2	0	0	1	0	0	0
	SMUR pédiatrique	0	0	0	1	0	0	0	0
	Structure des urgences	0 à -1	0 à -1	0	0	0	0	0	0 à -1
	Antenne de médecine d'urgence *	0 à 1	0 à 2	0	0	0	0	0	0 à 1
Ecart	Structure des urgences pédiatriques	0	0	1	0	1	1	1	0

*L'ajout d'antennes de médecine d'urgence (hors création ex-nihilo), dans une zone d'implantation entraine, de facto, la réduction dans les mêmes proportions du nombre de SU dans la limite de la borne basse, pour maintenir le même nombre total d'implantations en structures polyvalentes dans les zones de planification sanitaire.

Les cellules grisées indiquent que des dossiers correspondant à ces OQOS ont été reçus lors de la précédente fenêtre de dépôt et sont en cours d'instruction par l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté. Ces dossiers ne sont pas décomptés des OQOS présentés.

OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - MARS 2026
ACTIVITE DE SOINS CRITIQUES

	Modalité/Mention	Zone							Yonne	
		Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan		Nièvre
Nombre d'implantations prévues	Réanimation et soins intensifs polyvalents et de spécialité le cas échéant	1	1	1	1	1	1	1	1	2
	Soins intensifs polyvalents dérogatoires	5	0	0	4	0	1	2	0	1
	Soins intensifs de cardiologie	3	1	1	2	1	1	1	1	2
	Soins intensifs de neurologie vasculaire	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Soins intensifs d'hématologie	1	0	0 à 1	1	0	0 à 1	0 à 1	0 à 1	0 à 1
Soins critiques pédiatriques	Réanimation de recours et soins intensifs pédiatriques polyvalents, et de spécialité le cas échéant	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Réanimation et soins intensifs pédiatriques polyvalents, et de spécialité le cas échéant	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	0	1	1	1	1	1	1	1	1
	Soins intensifs pédiatriques d'hématologie	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Réanimation et soins intensifs polyvalents et de spécialité le cas échéant	1	1	1	1	1	1	1	1	2
Soins critiques adultes	Soins intensifs polyvalents dérogatoires	4	0	0	3	0	1	0	0	1
	Soins intensifs de cardiologie	3	1	1	2	1	1	1	1	2
	Soins intensifs de neurologie vasculaire	1	1	1	1	1	0	1	0	1
	Soins intensifs d'hématologie	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Réanimation de recours et soins intensifs pédiatriques polyvalents, et de spécialité le cas échéant	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'implantations autorisées	Réanimation et soins intensifs pédiatriques polyvalents, et de spécialité le cas échéant	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	0	0	1	1	0	1	1	0	0
	Soins intensifs de cardiologie	0	0	0	1	0	1	1	0	0
	Soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Réanimation et soins intensifs polyvalents et de spécialité le cas échéant	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Soins critiques adultes	Soins intensifs polyvalents dérogatoires	1	0	0	1	0	0	2	0	0
	Soins intensifs de cardiologie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Soins intensifs de neurologie vasculaire	0	0	0	0	0	1	0	1	0
	Soins intensifs d'hématologie	0	0	0 à 1	0	0	0 à 1	0 à 1	0 à 1	0 à 1
	Réanimation de recours et soins intensifs pédiatriques polyvalents, et de spécialité le cas échéant	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'implantations autorisées	Réanimation et soins intensifs pédiatriques polyvalents, et de spécialité le cas échéant	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Soins intensifs pédiatriques polyvalents dérogatoires	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Soins intensifs de cardiologie	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Soins intensifs de neurologie vasculaire	0	0	0	0	0	1	0	1	0
	Soins intensifs d'hématologie	0	0	0 à 1	0	0	0 à 1	0 à 1	0 à 1	0 à 1

BILAN DES OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - MARS 2026
TRAITEMENT DE L'INSUFFISANCE RENALE CHRONIQUE PAR EXPIRATION EXTRARENALE

Modalité	Zone									
	Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne	
Nombre d'implantations prévues dans le SRS 2023-2028	Hémodialyse en centre *	2	1	1	2	1	1	1	1	2
	Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée	6	2	3	4	2	2	3	3	2
	Hémodialyse en unité d'autodialyse simple ou assistée	4	1	1	3	2	2	2	2	2
	Dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale **	2	1	1	2	1	1	1	3	2
Nombre d'implantations autorisées	Hémodialyse en centre	2	1	1	2	1	1	1	1	2
	Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée	6	2	3	4	2	2	3	2	2
	Hémodialyse en unité d'autodialyse simple ou assistée	4	1	1	3	2	2	2	2	2
	Dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	2	1	1	2	1	1	1	2	2
Ecart	Hémodialyse en centre	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée	0	0	0	0	0	0	0	1	0
	Hémodialyse en unité d'autodialyse simple ou assistée	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dialyse à domicile par hémodialyse ou par dialyse péritonéale	0	0	0	0	0	0	0	1	0

* L'autorisation est donnée pour la modalité d'hémodialyse en centre. Il est précisé au sein de la décision si l'hémodialyse peut être proposée aux patients enfants.

** L'autorisation est donnée pour la modalité de dialyse à domicile. Il est précisé au sein de la décision si la dialyse à domicile est effectuée par hémodialyse et/ou par dialyse péritonéale.

BILAN DES OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - MARS 2026
ASSISTANCE MEDICALE A LA PROCREATION

AMP clinique

Modalité/Mention	Zone								
	Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
Nombre d'implantations prévues par le SRS 2023-2028	Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	1	0	0	2	0	0	0	0
	Prélèvement de spermatozoïdes	1	0	0	1	0	0	0	0
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	1	0	0	2	0	0	0	0
	Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	1	0	0	1	0	0	0	0
	Mise en œuvre de l'accueil des embryons	1	0	0	1	0	0	0	0
	Prélèvement d'ovocytes en vue de leur conservation pour la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12 du CSP	1	0	0	1	0	0	0	0
Nombre d'implantations autorisées	Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	1	0	0	2	0	0	0	0
	Prélèvement de spermatozoïdes	1	0	0	1	0	0	0	0
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	1	0	0	2	0	0	0	0
	Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	1	0	0	1	0	0	0	0
	Mise en œuvre de l'accueil des embryons	1	0	0	1	0	0	0	0
	Prélèvement d'ovocytes en vue de leur conservation pour la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12 du CSP	1	0	0	1	0	0	0	0
Ecart	Prélèvement d'ovocytes en vue d'une AMP	0	0	0	0	0	0	0	0
	Prélèvement de spermatozoïdes	0	0	0	0	0	0	0	0
	Transfert des embryons en vue de leur implantation	0	0	0	0	0	0	0	0
	Prélèvement d'ovocytes en vue d'un don	0	0	0	0	0	0	0	0
	Mise en œuvre de l'accueil des embryons	0	0	0	0	0	0	0	0
	Prélèvement d'ovocytes en vue de leur conservation pour la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en application de l'article L. 2141-12 du CSP	0	0	0	0	0	0	0	0

AMP biologique

Modalité/Mention	Zone								
	Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
Nombre d'implantations prévues par le SRS 2023-2028	Recueil, préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	2	0	0	2	0	0	1	2
	Activités relatives à la FIV avec ou sans micromanipulation comprenant notamment : le recueil, la préparation et la conservation du sperme ; la	1	0	0	2	0	0	0	0
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	1	0	0	1	0	0	0	0
	Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	1	0	0	1	0	0	0	0
	Conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de	1	0	0	1	0	0	0	0
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4 du CSP	1	0	0	2	0	0	0	0
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	1	0	0	1	0	0	0	0
	Activités relatives à la conservation des gamètes en vue de la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en	1	0	0	1	0	0	0	0
Nombre d'implantations autorisées	Recueil, préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	2	0	0	2	0	0	0	2
	Activités relatives à la FIV avec ou sans micromanipulation comprenant notamment : le recueil, la préparation et la conservation du sperme ; la	1	0	0	2	0	0	0	0
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	1	0	0	1	0	0	0	0
	Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	1	0	0	1	0	0	0	0
	Conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de	1	0	0	1	0	0	0	0
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4 du CSP	1	0	0	2	0	0	0	0
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	1	0	0	1	0	0	0	0
	Activités relatives à la conservation des gamètes en vue de la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en	1	0	0	1	0	0	0	0
Ecart	Recueil, préparation et conservation du sperme en vue d'une insémination artificielle	0	0	0	0	0	0	1	0
	Activités relatives à la FIV avec ou sans micromanipulation comprenant notamment : le recueil, la préparation et la conservation du sperme ; la	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recueil, préparation, conservation et mise à disposition du sperme en vue d'un don	0	0	0	0	0	0	0	0
	Préparation, conservation et mise à disposition d'ovocytes en vue d'un don	0	0	0	0	0	0	0	0
	Conservation à usage autologue des gamètes et préparation et conservation à usage autologue des tissus germinaux en application de	0	0	0	0	0	0	0	0
	Conservation des embryons en vue d'un projet parental ou en application du 2° du II de l'article L. 2141-4 du CSP	0	0	0	0	0	0	0	0
	Conservation des embryons en vue de leur accueil et mise en œuvre de celui-ci	0	0	0	0	0	0	0	0
	Activités relatives à la conservation des gamètes en vue de la réalisation ultérieure d'une assistance médicale à la procréation en	0	0	0	0	0	0	0	0

BILAN DES OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - MARS 2026
DIAGNOSTIC PRENATAL

Modalité	Zone									
	Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne	
Nombre d'implantations prévues dans le SRS 2023 - 2028	Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	1	0	1	0	0	0	1	0	0
	Examens de génétique portant sur l'ADN foetal libre circulant dans le sang maternel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués la cytogénétique	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Analyses de génétique moléculaire	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	1	0	1	0	0	0	1	0	0
	Examens de génétique portant sur l'ADN foetal libre circulant dans le sang maternel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués la cytogénétique	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Analyses de génétique moléculaire	1	0	0	1	0	0	0	0	0
Nombre d'implantations autorisées	Examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	1	0	0	0	0	0	0	0	0
	Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Examens de génétique portant sur l'ADN foetal libre circulant dans le sang maternel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués la cytogénétique	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Analyses de génétique moléculaire	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	1	0	0	0	0	0	0	0	0
	Examens de biochimie portant sur les marqueurs sériques maternels	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Examens de génétique portant sur l'ADN foetal libre circulant dans le sang maternel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ecart	Examens de cytogénétique, y compris les examens moléculaires appliqués la cytogénétique	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Analyses de génétique moléculaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Examens de biochimie foetale à visée diagnostique	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Examens en vue du diagnostic de maladies infectieuses	0	0	0	1	0	0	0	0	0

Les cellules grisées indiquent que des dossiers correspondant à ces OQOS ont été reçus lors de la précédente fenêtre de dépôt et sont en cours d'instruction par l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté. Ces dossiers ne sont pas décomptés des OQOS présentés.

OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - MARS 2026
ACTIVITE DE SOINS DE TRAITEMENT DU CANCER

Modalité	Mention	Localisation	Zone									
			Côte-d'Or	Haute-Saône	Noir Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Aura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nèvre	Yonne	
Nombre d'implantations prévues	Chirurgie oncologique	Mention A : chirurgie oncologique chez l'adulte	A1 : Chirurgie oncologique viscérale et digestive	1	1	1	1 à 2	1	0 à 1	2	0 à 1	1 à 2
		A2 : Chirurgie oncologique thoracique	1	0	1	0	0	0	1	1	0	
		A3 : Chirurgie oncologique de la sphère oto-rhino-laryngée, cervico-faciale et maxillo-faciale, dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	3	0	0	1 à 2	0	1	1	1	1	
		A4 : Chirurgie oncologique urologique	3	1	0	2	0	1 à 2	2	1	1 à 2	
		A5 : Chirurgie oncologique gynécologique	1	0	0	1	1	1	2 à 3	0	1	
		A6 : Chirurgie oncologique mammaire	3	1	1	4	1	3	3	1	2	
		A7 : Chirurgie oncologique indifférenciée	6	1	2	6	1	3	3	2	4	
	Mention B : mission de recours, chirurgie complexe multiviscérale ou multidisciplinaire ou de la récurrence des tumeurs malignes chez l'adulte ou la chirurgie oncologique en zone irradiée	B1 : Chirurgie oncologique viscérale et digestive complexe, y compris les atteintes péritonéales	4	0	1	2 à 3	0	2 à 3	2	1 à 2	2 à 3	
	B2 : Chirurgie oncologique thoracique complexe, comprenant la pratique de chirurgie des cancers de la trachée, des cancers envahissant le rachis, le cœur ou la paroi thoracique	1	0	0	1	0	0	0	0	0		
	B3 : Chirurgie oncologique de la sphère oto-rhino-laryngée, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe, comprenant la pratique de chirurgie d'exérèse avec reconstruction complexe dans le même temps opératoire que l'exérèse	1	0	1	1	0	1	0	0	0		
	B4 : Chirurgie oncologique urologique complexe, comprenant les pratiques de chirurgie des cancers avec atteinte vasculaire ou lombo-aortique	2	0	1	3	0	0 à 1	1	0	1 à 2		
	B5 : Chirurgie oncologique gynécologique complexe, comprenant la chirurgie des cancers avec atteinte péritonéale	2	0	1	1	0	0	0 à 1	0	0		
	Mention C : Chirurgie oncologique chez l'enfant et les adolescents de moins de dix-huit ans	1	0	0	1	0	0	0	0	0		
	Mention A : Traitements de radiothérapie externe chez l'adulte	1	0	1	1	0	1	1	1	1		
	Mention B : Traitements de curiethérapie chez l'adulte	2	0	0	1	0	1	0	0	0		
Mention C : Traitements de radiothérapie externe chez l'adulte, chez l'enfant et l'adolescent de moins de dix-huit ans	1	0	0	0	0	0	0	0	0			
Mention B : En sus de la mention A, chimiothérapies intensives	4	1	1 à 2	1	1	2 à 3	2 à 3	1 à 2	3 à 4			
Mention C : Traitements médicamenteux systémiques du cancer chez l'enfant et l'adolescent de moins de dix-huit ans, y compris les traitements médicamenteux intensifs	1	0	0	1	0	0	0	0	0			
Nombre d'implantations autorisées	Chirurgie oncologique	Mention A : chirurgie oncologique chez l'adulte	A1 : Chirurgie oncologique viscérale et digestive	1	1	0	1	1	1	2	1	1
		A2 : Chirurgie oncologique thoracique	0	0	0	0	0	0	1	1	0	
		A3 : Chirurgie oncologique de la sphère oto-rhino-laryngée, cervico-faciale et maxillo-faciale, dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	2	0	0	1	0	1	0	0	0	
		A4 : Chirurgie oncologique urologique	3	1	0	2	0	1	2	1	1	
		A5 : Chirurgie oncologique gynécologique	1	0	0	1	1	1	2	0	1	
		A6 : Chirurgie oncologique mammaire	3	1	1	4	1	2	3	1	2	
		A7 : Chirurgie oncologique indifférenciée	5	1	1	4	0	1	3	2	4	
	Mention B : mission de recours, chirurgie complexe multiviscérale ou multidisciplinaire ou de la récurrence des tumeurs malignes chez l'adulte ou la chirurgie oncologique en zone irradiée	B1 : Chirurgie oncologique viscérale et digestive complexe, y compris les atteintes péritonéales	4	0	1	3	0	2	1	1	3	
	B2 : Chirurgie oncologique thoracique complexe, comprenant la pratique de chirurgie des cancers de la trachée, des cancers envahissant le rachis, le cœur ou la paroi thoracique	1	0	0	1	0	0	0	0	0		
	B3 : Chirurgie oncologique de la sphère oto-rhino-laryngée, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe, comprenant la pratique de chirurgie d'exérèse avec reconstruction complexe dans le même temps opératoire que l'exérèse	1	0	1	1	0	1	0	0	0		
	B4 : Chirurgie oncologique urologique complexe, comprenant les pratiques de chirurgie des cancers avec atteinte vasculaire ou lombo-aortique	2	0	1	3	0	1	1	0	2		
	B5 : Chirurgie oncologique gynécologique complexe, comprenant la chirurgie des cancers avec atteinte péritonéale	2	0	1	1	0	0	1	0	0		
	Mention C : Chirurgie oncologique chez l'enfant et les adolescents de moins de dix-huit ans	1	0	0	1	0	0	1	0	0		
	Mention A : Traitements de radiothérapie externe chez l'adulte	1	0	1	1	0	1	1	1	1		
	Mention B : Traitements de curiethérapie chez l'adulte	2	0	0	1	0	1	0	0	0		
Mention C : Traitements de radiothérapie externe chez l'adulte, chez l'enfant et l'adolescent de moins de dix-huit ans	1	0	0	0	0	0	0	0	0			
Mention B : En sus de la mention A, chimiothérapies intensives	4	1	2	1	1	3	3	2	4			
Mention C : Traitements médicamenteux systémiques du cancer chez l'enfant et l'adolescent de moins de dix-huit ans, y compris les traitements médicamenteux intensifs	1	0	0	1	0	0	1	0	0			
Ecart	Chirurgie oncologique	Mention A : chirurgie oncologique chez l'adulte	A1 : Chirurgie oncologique viscérale et digestive	0	0	1	1	0	0	0	0	0 à 1
		A2 : Chirurgie oncologique thoracique	1	0	1	0	0	0	0	0	0	
		A3 : Chirurgie oncologique de la sphère oto-rhino-laryngée, cervico-faciale et maxillo-faciale, dont la chirurgie du cancer de la thyroïde	1	0	0	0 à 1	0	0	1	1	1	
		A4 : Chirurgie oncologique urologique	0	0	0	0	0	0 à 1	0	0	0 à 1	
		A5 : Chirurgie oncologique gynécologique	0	0	0	0	0	0	0 à 1	0	0	
		A6 : Chirurgie oncologique mammaire	0	0	0	0	0	1	0	0	0	
		A7 : Chirurgie oncologique indifférenciée	1	0	1	2	1	2	0	0	0	
	Mention B : mission de recours, chirurgie complexe multiviscérale ou multidisciplinaire ou de la récurrence des tumeurs malignes chez l'adulte ou la chirurgie oncologique en zone irradiée	B1 : Chirurgie oncologique viscérale et digestive complexe, y compris les atteintes péritonéales	0	0	0	0	0	0 à 1	1	0 à 1	0	
	B2 : Chirurgie oncologique thoracique complexe, comprenant la pratique de chirurgie des cancers de la trachée, des cancers envahissant le rachis, le cœur ou la paroi thoracique	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	B3 : Chirurgie oncologique de la sphère oto-rhino-laryngée, cervico-faciale et maxillo-faciale complexe, comprenant la pratique de chirurgie d'exérèse avec reconstruction complexe dans le même temps opératoire que l'exérèse	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	B4 : Chirurgie oncologique urologique complexe, comprenant les pratiques de chirurgie des cancers avec atteinte vasculaire ou lombo-aortique	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	B5 : Chirurgie oncologique gynécologique complexe, comprenant la chirurgie des cancers avec atteinte péritonéale	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	Mention C : Chirurgie oncologique chez l'enfant et les adolescents de moins de dix-huit ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	Mention A : Traitements de radiothérapie externe chez l'adulte	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
	Mention B : Traitements de curiethérapie chez l'adulte	0	0	0	0	0	0	0	0	0		
Mention C : Traitements de radiothérapie externe chez l'adulte, chez l'enfant et l'adolescent de moins de dix-huit ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Mention B : En sus de la mention A, chimiothérapies intensives	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Mention C : Traitements médicamenteux systémiques du cancer chez l'enfant et l'adolescent de moins de dix-huit ans, y compris les traitements médicamenteux intensifs	0	0	0	0	0	0	0	0	0			

Les cellules grisées indiquent que des dossiers correspondant à ces OQOS ont été reçus lors de la précédente fenêtre de dépôt et sont en cours d'instruction par l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté. Ces dossiers ne sont pas décomptés des OQOS présents.

BILAN OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - MARS 2026
EXAMEN DES CARACTERISTIQUES GENETIQUES D'UNE PERSONNE OU IDENTIFICATION D'UNE PERSONNE PAR EMPREINTES GENETIQUES A DES FINS MEDICALES

Modalité	Zone									
	Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne	
Nombre d'implantations prévues dans le SRS 2023-2028	Analyses de cytogénétique, y compris cytogénétique moléculaire	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Analyses de génétique moléculaire	3 dont 1 limitée oncogénétique, dont 1 autre limitée HLA-Maladies	0	0	2 dont 1 limitée HLA-Maladies	0	0	0	0	0
Nombre d'implantations autorisées	Analyses de cytogénétique, y compris cytogénétique moléculaire	1	0	0	1	0	0	0	0	0
	Analyses de génétique moléculaire	3 dont 1 limitée oncogénétique, dont 1 autre limitée HLA-Maladies	0	0	2 dont 1 limitée HLA-Maladies	0	0	0	0	0
Ecart	Analyses de cytogénétique, y compris cytogénétique moléculaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Analyses de génétique moléculaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0

BILAN DES OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - MARS 2026
 ACTIVITE D'HOSPITALISATION A DOMICILE

Mention	Zone									
	Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne	
Nombre d'implantations prévues par le SRS 2023-2028	Mention socle	4 à 3	1	1	2	1	1	1	1	2
	Mention réadaptation	4 à 3	1	1	2	1	1	1	1	2
	Mention ante et post-partum	4 à 3	1	1	2	1	1	1	1	2
	Mention enfants de moins de 3 ans	4 à 3	1	1	2	1	1	1	1	2
Nombre d'implantations autorisées	Mention socle	4	1	1	2	1	1	1	1	2
	Mention réadaptation	3	1	1	2	1	1	1	1	2
	Mention ante et post-partum	3	1	1	2	1	1	1	0	2
	Mention enfants de moins de 3 ans	4	1	1	2	1	1	1	0	2
Ecart	Mention socle	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Mention réadaptation	0 à 1	0	0	0	0	0	0	0	0
	Mention ante et post-partum	0 à 1	0	0	0	0	0	0	1	0
	Mention enfants de moins de 3 ans	0	0	0	0	0	0	0	1	0

Les cellules grisées indiquent que des dossiers correspondant à ces OQOS ont été reçus lors de la précédente fenêtre de dépôt et sont en cours d'instruction par l'ARS de Bourgogne-Franche-Comté. Ces dossiers ne sont pas décomptés des OQOS présentés.

BILAN DES OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - MARS 2026
EQUIPEMENTS D'IMAGERIE EN COUPE UTILISES A DES FINS DE RADIOLOGIE DIAGNOSTIQUE
 (Appareils d'imagerie par résonance magnétique nucléaire à utilisation médicale ; Scanographes à utilisation médicale)

	Zone								
	Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
Nombre d'implantations prévues dans le SRS 2023-2028	16	6	6	12	8	7	11	7	10
Nombre d'implantations autorisées	16	6	6	12	5	6	11	7	10
Ecart	0	0	0	0	3	1	0	0	0

EQUIPEMENTS D'IMAGERIE EN COUPE UTILISES A DES FINS DE RADIOLOGIE DIAGNOSTIQUE
RESERVES A UN USAGE MOBILE
 (arrêté ARSBFC-DOSA-2025-327)

	Zone								
	Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
Nombre d'implantations prévues dans le SRS 2023-2028	1	0	0	0	0	0	0	1	0
Nombre d'implantations autorisées	1	0	0	0	0	0	0	1	0
Ecart	0	0	0	0	0	0	0	0	0

BILAN OBJECTIFS QUANTITATIFS DE L'OFFRE DE SOINS - MARS 2026
EQUIPEMENTS MATERIELS LOURDS

	Implantations	Zone								
		Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
Nombre d'implantations prévues par le SRS 2023-2028	Caisson Hyperbare	0	0	0	1	0	0	0	0	0
	Cyclotron à utilisation médicale	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'implantations autorisées	Caisson Hyperbare	0	0	0	1	0	0	0	0	0
	Cyclotron à utilisation médicale	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ecart	Caisson Hyperbare	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Cyclotron à utilisation médicale	0	0	0	0	0	0	0	0	0

	Appareils	Zone								
		Côte-d'Or	Haute-Saône	Nord Franche-Comté	Centre Franche-Comté	Jura	Bourgogne Méridionale	Saône-et-Loire - Bresse - Morvan	Nièvre	Yonne
Nombre d'implantations prévues par le SRS 2023-2028	Caisson Hyperbare	0	0	0	1	0	0	0	0	0
	Cyclotron à utilisation médicale	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'implantations autorisées	Caisson Hyperbare	0	0	0	1	0	0	0	0	0
	Cyclotron à utilisation médicale	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ecart	Caisson Hyperbare	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Cyclotron à utilisation médicale	0	0	0	0	0	0	0	0	0